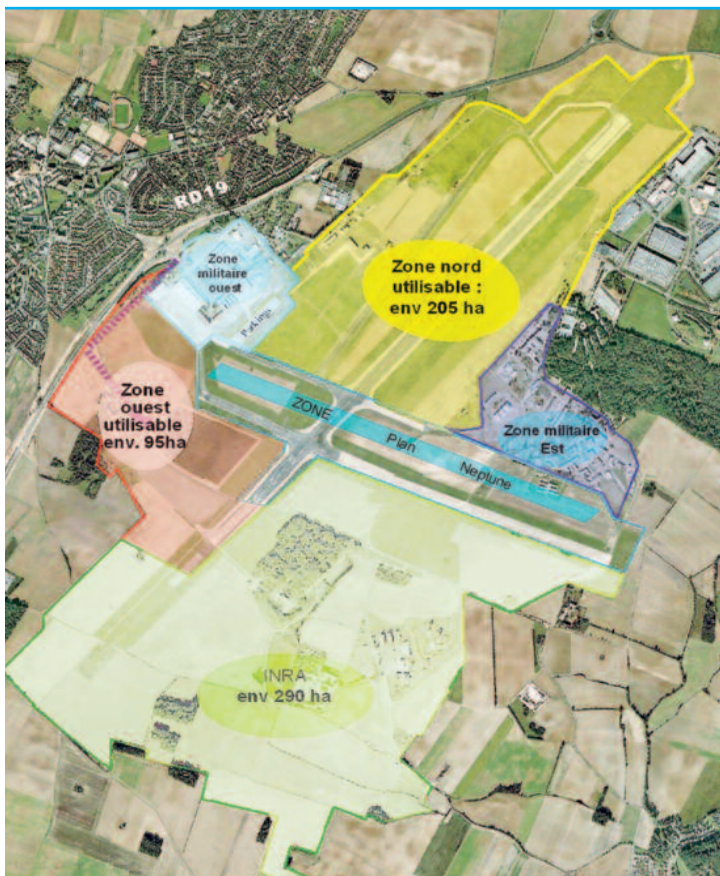


L'avenir des terrains se précise



En +

Etat des lieux des surfaces libérées après la fermeture de la base de Brétigny-sur-Orge

- Sur la zone ouest : d'ici 2014, le service de santé des armées sera renforcé par l'implantation sur le site d'un institut unique de recherche, l'Irba, prévoyant 490 emplois ; la structure intégrée de maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautique de la défense (Simmad) cessera ses activités en 2011-2012 ; différentes structures, dont les hangars à avions, seront maintenues ; au sud de la zone ouest, un bâtiment sera vendu à la société Thalès.
- Sur la zone est : les logements et bâtiments existants seront maintenus.
- Sur le sud : une partie des terrains militaires cultivés par l'Inra lui sera revendue, ce qui lui permettra de développer son centre de recherche (projet physiopôle).
- Au centre : les pistes seront maintenues dans le cadre du plan Neptune (déploiement des forces civiles et militaires sur l'Île-de-France en cas d'inondation de type crue de 1910) ; à l'extérieur de la base, sur le site du groupe logistique du Commissariat à l'armée de terre (GLcat) à Brétigny, les activités militaires seront maintenues avec l'installation du groupe de stockage et d'entretien (GSE), avec 133 personnels prévus.
- A l'ouest et au nord : les terrains restants seront cédés aux communes à l'euro symbolique et sous certaines conditions. Ils pourront accueillir les projets d'activités que la réflexion stratégique et partenariale permettra de définir. Une zone d'environ 95 ha, à l'ouest, sera desservie par un accès civil à partir de l'échangeur sur la RD19, tandis qu'au nord, une zone d'environ 205 ha sera également exploitable.

(Illustration : préfecture de l'Essonne ©)

